



Règlement de Trophée Seniors

7 et 8 Juin 2023

Golf Bluegreen de Saint Aubin
Route du golf 91190 Saint Aubin

Tél. : 01.69.41.25.19 –

www.bluegreen.fr/ st.aubin@bluegreen.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf Bluegreen de Saint-Aubin, parcours 18 trous

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

ÉPREUVE OUVERTE À

- Aux licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue
- ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- étant à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors antérieurs
- remplissant tous les critères sportifs d'inscription
- répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant la date de clôture des inscriptions, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série seniors Messieurs : index n'est pas supérieur à 18.4. Départs marques jaunes.

Une série seniors Dames. : index n'est pas supérieur à 21.4. Départs marques rouges.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée **au mercredi 24/05/2023 à 18h** auprès du club. PDF d'inscription sur site web du golf (onglet compétitions) à télécharger et à renvoyer avec le chèque pour prise en compte de l'inscription.

La liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard **le samedi 27/05/2023 à 18h.**

Reconnaissance du parcours gratuite la veille du premier tour soit le mardi 6 juin 2023 ou le vendredi 2 juin 2023 (un seul parcours de reconnaissance gratuit par joueur). Inscription pour la partie de reconnaissance obligatoire auprès de l'accueil du golf.

Droits d'engagement :

- pour tous les joueurs :

- Non abonné(e) : 90€
- Abonné(e) Blue Green/UGOLF, St-Aubin non inclus dans l'abonnement : 70€
- Abonné(e), St-Aubin inclus dans l'abonnement : 50€
- Abonné(e), St-Aubin inclus dans l'abonnement et membre AS golf de Saint-Aubin

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 incluant 33 dames minimum (sauf manque de candidates) et 14 Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Il sera réservé en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué précédemment.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

HEURES DE DÉPARTS

1er jour : la liste d'entrée sera divisée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleur index à bloc 4 index plus élevé). Le bloc 2 partira en premier par ordre d'index, puis le bloc 1 pour finir par le bloc 3 et 4.

2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

Départs du 1er tour disponible sur le site de la FFGOLF **la veille de l'épreuve à 14h00.**

Les départs du second tour seront publiés sur le site de la FFGOLF **le mercredi 07 Juin 2023** une fois toutes les parties rentrées.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes – Par 70, SSS 67.7

Dames : Repère 5 Marques Rouges – Par 70, SSS 70.5

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1re place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou mort subite sur les trous 1,10,11. En cas de non départage les joueurs repartiront au trou 1 et ainsi de suite.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif,

PRIX

Les 3 premiers Seniors messieurs en brut seront récompensés.

Les 2 premières Seniors dames en brut seront récompensées.

Le 1^{er} en catégorie Senior 2 (+60 ans) sera récompensé.

REMISE DES PRIX

Restaurant du golf / 1H après le retour de la dernière partie le jeudi 08/06/2023.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Paul DRUCKE / Bruno MICHEL / Christophe BUSNEL

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Seniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).